POSTAUX DE PARIS

Paris le 7 octobre 2009

Info luttes

9ème jour de grève à Paris 17 PDC : Le mouvement s'est aujourd'hui renforcé, avec 152 postiers en grève. Ils sont toujours déterminés. Les dernières négociations présentent des avancées.

Ce matin, dans le cadre du préavis de grève CGT, des agents se sont mis à nouveau en grève. C'est dire le profond malaise et surtout conforte l'esprit que ce mouvement est le fruit du refus initial de négocier de La Poste. Jamais, elle n'a dévié de ses objectifs : suppression d'emplois et modification du rythme de travail.

Des négociations se sont déroulées toute la journée. Avec un premier diktat levé, **le maintien des régimes de travail actuels est enfin gagné**. A savoir :

- ✓ Le samedi/2 de repos pour les 2/3 du personnel
- ✓ Le lundi de repos hebdomadaire pour 1/3 du personnel

C'est aussi le maintien de l'organisation actuelle à 3 par quartier et non à 4.

Sur l'emploi, la situation évolue avec 11 emplois sauvegardés. Mais, chose incompréhensible, La Poste bloque sur 147 Quartiers (1 Quartier = 1 Position de Travail), alors que vendredi dernier elle proposait 152 Quartiers. Notre priorité reste l'emploi, nous revendiquons le maintien de l'emploi pour améliorer les conditions de travail et le Service Public.

Il est aussi obtenu la transformation des **6 CDD en CDI**, **le maintien des jours RTT**, **la mise à la vente de toutes les tournée**s, **des mesures pour la mise en place** de la nouvelle organisation elle même reportée au 18 janvier 2010 avec une nouvelle période de discussion avant la tenue du CTP, et enfin l'étalement des jours de grève.

De nombreux postiers parisiens sont venus soutenir les facteurs de Paris 17 et ont ainsi répondu à l'appel lancé par la CGT.

Il faut par ailleurs noter, et ce depuis le début du mouvement, que La Poste n'a pas cesser de jouer la provocation : menaces de sanctions sur 19 postiers, envoi de forces de l'ordre cernant les agents dans la rue des Renaudes et bloquant même la distribution du courrier .

La Poste s'engage à se désister de son action en référé devant le Tribunal de Grand Instance en contrepartie de la reprise du travail.

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr